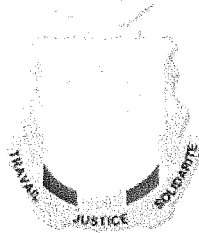


# REPUBLIQUE DE GUINEE

---

TRAVAIL-

-SOLIDARITE



**Discours de Son Excellence Monsieur Mamadi TOURE  
Ministre des Affaires Etrangères  
et des Guinéens de l'Etranger**

**lors du Débat général  
de la 73<sup>ème</sup> Session ordinaire de l'Assemblée générale  
des Nations Unies**

**New York, le 28 septembre 2018**

**Madame la Présidente,**  
**Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**  
**Monsieur António Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies,**  
**Mesdames et Messieurs les Délégués,**  
**Mesdames et Messieurs,**

Avant tout propos, je tiens à transmettre au nom du peuple, du gouvernement et singulièrement celui de Son Excellence Professeur Alpha Condé, Président de la République, nos sincères condoléances suite au décès de Monsieur Kofi Annan, ancien Secrétaire Général des Nations Unies, qui aura dédié sa vie à la promotion de la paix, et du droit humanitaire international et du multilatéralisme.

**Madame la Présidente,**

Ma délégation voudrait vous féliciter, pour votre brillante élection à la présidence de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale et tient à vous assurer de son soutien pour le succès de votre mandat.

Elle tient à rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, Monsieur Miroslav Lajčák, pour sa présidence inclusive de la 72<sup>ème</sup> session ordinaire, en cette période cruciale de réformes de notre organisation.

Aussi, ma délégation félicite vivement Monsieur António Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies, pour sa vision et les efforts louables déployés sous sa direction pour imprimer une nouvelle dynamique aux Nations Unies, dans un contexte International en perpétuel changement, en proie à des défis politiques économiques et sociaux.

Il est évident que ces défis requièrent aujourd'hui de nouvelles approches plus pragmatiques, efficaces et coordonnées dans l'atteinte des objectifs inscrits dans la charte.

**Madame la Présidente,**

La 73<sup>ème</sup> Session, placée cette année sous le thème « Rendre l'Organisation des Nations Unies pertinente pour tous les peuples, leadership mondial et responsabilité pour des sociétés paisibles, équitables et durables » nous interpelle sur l'urgence du renforcement du leadership mondial des Nations Unies, sur les exigences de la réforme et les aspirations contenues dans l'Agenda 2030

Faut-il rappeler que l'Organisation des Nations Unies a été créée au lendemain de l'une des guerres les plus dévastatrices de l'humanité, et a subi les stigmates de la guerre froide.

Cependant, elle a su résister à toutes les tentatives visant à l'affaiblir en la rendant inefficace dans la gestion de certaines crises qui menacent la paix et la stabilité dans le monde.

Dans un monde de plus en plus interdépendant, notre Organisation est la seule plateforme multilatérale capable d'adopter une approche globale et concertée, en vue d'adopter des solutions aux nombreux défis qui l'interpellent.

Aujourd'hui, les principes et objectifs contenus dans la charte demeurent plus pertinents. L'universalité des Nations Unies dans le maintien de la paix de la sécurité et la prospérité du monde, se confirme de jour en jour.

Ses multiples domaines d'actions permettent d'accompagner les États membres dans leurs processus de développement.

C'est pourquoi, nous devons rester déterminés à travers des engagements forts à accompagner les réformes.

La République de Guinée appui ce processus de réformes en cours, initié par le Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur António Guterres, notamment dans les piliers paix, sécurité et développement durable.

La Guinée n'insistera pas assez sur la nécessité de la réforme du Conseil de sécurité. Il est temps de prendre en compte l'importance démographique politique et économique de l'Afrique, afin de lui conférer le rôle qu'elle peut et doit jouer sur la scène internationale, de réparer l'injustice dont le Continent est victime par l'octroi de deux sièges permanents et autant de sièges non permanents.

Les résultats de la réforme doivent permettre à terme, d'instaurer un système de coopération international juste et équitable, sur la base de la solidarité et de la responsabilité partagée.

**Madame la Présidente,**

La 73<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, coïncide cette année avec le 60<sup>ème</sup> Anniversaire de l'accession de la République de Guinée à l'indépendance, le 2 Octobre 1958. A la même année, elle fut admise aux Nations Unies comme 82<sup>ème</sup> État membre de notre Organisation. La célébration de ce 60<sup>ème</sup> anniversaire de notre indépendance est placée sous le signe du panafricanisme.

Il est évident que les Nations Unies ont été et demeurent pour la Guinée un forum multilatéral qui lui a permis de concrétiser les idéaux pour lesquels elle s'est battue, notamment sa vision panafricaine de l'indépendance, la lutte contre l'Apartheid, la promotion de la paix et de la sécurité et le développement socio-économique du continent.

Aujourd'hui, sous la direction dynamique du Président de la République de Guinée, notre pays a enregistré des progrès importants dans les domaines économique et social, susceptibles de garantir un meilleur avenir pour la population guinéenne.

Les méga projets réalisés dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et la réalisation des infrastructures sont salués par les populations guinéennes parce qu'ils conduiront à coup sûr la Guinée vers l'émergence à l'horizon 2040

Sur la base des priorités de l'Agenda 2030 des Nations Unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Guinée s'est attelée à l'appropriation et la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable.

Dans ce cadre, notre pays, lors du 3<sup>ème</sup> Forum politique de haut niveau pour le développement durable, avait présenté son premier Rapport national volontaire 2018 sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Cette occasion était opportune pour que mon pays partage avec les autres Etats membres, son expérience du processus de mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2040.

La volonté du gouvernement, concourant à la réalisation des Objectifs de développement durable s'est adossée sur le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020, guidée par la prospective « Guinée, vision 2040 » qui visent à faire de la planification du développement, l'instrument approprié permettant pour atteindre les ODD.

A cet effet, la Guinée compte sur l'accompagnement des Nations Unies et des autres partenaires.

**Madame la Présidente,**

Le Gouvernement apprécie fortement le nouveau climat de concertation favorable à la promotion d'une paix durable en Afrique dans la mesure où la paix et la sécurité sont des conditions essentielles du développement inclusif.

Les progrès tangibles enregistrés dans le cadre du partenariat stratégique entre les Nations Unies et les missions africaines de paix ainsi que les avancées significatives dans la gestion des crises en Guinée Bissau, au Soudan du Sud, en Somalie et dans le différend entre l'Ethiopie, l'Erythrée et Djibouti, viennent confirmer une fois de plus qu'il faut continuer à

privilégier les solutions politiques pour créer un environnement apaisé propice au développement.

L'investissement dans la prévention des conflits et la recherche de solutions politiques épargnera à l'humanité des innombrables pertes en vies humaines et de la destruction des infrastructures.

Toutefois, ces évolutions positives enregistrées çà et là ne doivent pas nous distraire dans notre combat commun contre le terrorisme international et l'extrémisme violent.

C'est pourquoi, ma délégation condamne avec fermeté, les actes barbares commis contre d'innocentes populations en Afrique et dans le monde.

Elle exhorte les grandes puissances à accompagner l'Afrique dans sa lutte contre ce fléau et de soutenir le G5 Sahel face aux atrocités commises par les groupes terroristes et pour restaurer une paix durable dans la région du Sahel.

La Guinée se félicite de la mise en place du Plan des Nations Unies pour le Sahel intitulé « Sahel terre d'opportunités » qui cible 10 pays, dont la Guinée. Ledit plan met l'accent sur six domaines clés que sont la coopération transfrontalière, la prévention le maintien de la paix, la croissance inclusive, le climat et les énergies renouvelables.

Le partenariat avec les Etats membres, les communautés économiques régionales, les sociétés civiles et les bailleurs de fonds, facilitera la mise en œuvre des différents projets de développement, de lutter contre l'extrême pauvreté, d'améliorer la situation humanitaire, de renforcer la résilience aux changements et de juguler le fléau de l'insécurité alimentaire.

**Madame la Présidente,**

S'il y'a une autre situation où le rôle de l'ONU reste incontournable c'est bien le conflit au Moyen Orient qui reste une préoccupation majeure pour la communauté internationale.

La Guinée a toujours exprimé sans ambiguïté, sa solidarité inconditionnelle avec la juste cause du peuple palestinien. Elle demeure convaincue que toute solution viable et durable au Moyen Orient, passe nécessairement par le respect et l'application des résolutions du Conseil de Sécurité appelant à la création de deux États vivant côte à côte en sécurité dans les frontières sûres et internationalement reconnues.

**Madame la Présidente,**

Les conflits, en particulier les crises prolongées, la dégradation de l'environnement ainsi que la violation des droits de l'homme, continuent d'accroître les besoins humanitaires estimés aujourd'hui à près de 22.5 milliards de dollars.

La mobilisation des fonds peine non seulement du manque de solidarité mais, aussi par la coupure drastique du Budget de l'ONU. Par conséquent la gestion des fonds constitués doit être transparente et inclusive.

De tous les défis humanitaires, la question de la mobilité humaine nous interpelle davantage et exige donc une grande solidarité et le partage des responsabilités.

C'est pourquoi nous saluons l'avènement du Pacte mondial pour la migration sûre, ordonnée et régulière, espoir pour plus 258 millions de migrants internationaux largement composés de femmes et d'enfants.

Ce document important que la République de Guinée adoptera en Décembre à Marrakech, permettra l'équilibre entre la souveraineté des États et les droits fondamentaux.

Il s'aligne fondamentalement sur l'Accord sur les ODD, l'Accord de Paris et la Déclaration Politique de New York sur les réfugiés tout en proposant un mécanisme important de suivi.

**Madame la Présidente,**

La réalisation du bien-être social auquel concourent les objectifs du développement durable, ne saurait être possible que si nous réussissons à débarrasser notre monde des maladies récurrentes. Dès lors, il est important de renforcer notre solidarité dans la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles qui continuent de décimer une grande partie de la population mondiale.

Ma délégation se réjouit des mesures prise dans le cadre l'éradication effective la tuberculose du VIH sida, etc.

Elle appuie sans réserve le projet de couverture sanitaire universelle de l'ONU.

**Madame la Présidente,**

La création d'une société inclusive sous-tend l'élimination des inégalités et barrières sociales qui empêchent la participation des jeunes et des femmes aux activités économiques et politiques.

L'égalité des sexes, la promotion et l'autonomisation des jeunes et des femmes sont fondamentales à la réalisation du développement durable et doivent être prises en compte dans les politiques de développement.

Je saisis l'occasion de cette session féliciter le Secrétaire Général des Nations Unies qui, depuis sa prise de fonction œuvre pour la réalisation de la parité, dans les nominations aux instances supérieures des Nations Unies.



Nous avons la responsabilité de perpétuer cette bonne pratique au sein des Nations Unies, et dans les autres institutions internationales et nationales qui s'inscrivent en droite ligne des Accords en matière de genre et au respect du droit de la femme.

Je voudrais conclure en soulignant que l'Organisation des Nations Unies demeure la seule alternative à même de garantir notre sécurité collective et notre prospérité partagée.

Tout repli sur soi serait préjudiciable à la paix et à la stabilité du monde. Le multilatéralisme reste donc l'unique voie à suivre pour réaliser efficacement les objectifs inscrits dans la charte des Nations Unies.

**Je vous remercie**